

UFCV ROQUETOIRE

PROJET PÉDAGOGIQUE

UFCV

animation territoriale



OCTOBRE 2026

SOMMAIRE

1. ORGANISATEUR
2. PROJET ÉDUCATIF
3. LES ENFANTS ET LE TYPE D'ACCUEIL
4. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
5. JOURNÉE TYPE
6. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE
7. SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉS
8. LE THÈME DE LA PÉRIODE

01. ORGANISATEUR

L'Union Française des Colonies de Vacances (UFCV), créée en 1907, est une association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique et agréée comme association éducative complémentaire de l'enseignement public. Elle s'inscrit dans des valeurs fortes telles que la laïcité, le pluralisme, la solidarité et la reconnaissance des droits fondamentaux de chaque personne.

Depuis de nombreuses années, l'UFCV développe des partenariats étroits avec les collectivités territoriales afin de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques locales en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des loisirs.

Ces collaborations reposent sur la mise en commun des besoins des populations, la complémentarité des compétences et la synergie des financements. L'objectif est de co-construire des projets éducatifs et des actions d'animation cohérentes avec les orientations des communes.

Dans ce cadre, l'UFCV s'engage activement dans le développement de politiques locales favorisant l'accès aux loisirs pour tous, l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que la culture. Ses interventions s'appuient sur une expertise reconnue dans les métiers de l'animation et s'inscrivent dans une démarche éducative réfléchie et structurée.

L'UFCV intervient principalement dans plusieurs domaines : la formation des animateurs et directeurs (BAFA/BAFD), l'animation territoriale et l'organisation de séjours de vacances, les vacances adaptées pour les publics en situation de handicap, la formation professionnelle, ainsi que les actions d'insertion sociale et professionnelle. À travers ces différents champs d'action, elle développe des projets innovants visant à favoriser l'épanouissement, l'autonomie et l'inclusion de tous les publics.

2. PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif UFCV repose sur trois principes essentiels.

D'abord, s'adapter à chacun en prenant en compte les différences, afin de favoriser l'égalité et lutter contre les inégalités.

L'objectif est de proposer un cadre inclusif où chaque enfant trouve sa place.

Ensuite, développer le pouvoir d'agir en rendant les enfants acteurs : ils peuvent s'exprimer, faire des choix en autonomie. Cela contribue à former des individus responsables et engagés.

Enfin, l'UFCV valorise la pédagogie de l'expérience, où les enfants apprennent en faisant, en expérimentant et en vivant des situations concrètes.



animation territoriale

03. LES ENFANTS ET LE TYPE D'ACCUEIL

A. LES ENFANTS

Le centre regroupe 61 enfants âgées de 3 à 15 ans sur la semaine du 19 octobre au 23 octobre 2026.

Nous accueillons 24 enfants de moins de 6 ans et 37 enfants de plus de 6 ans.

B. LE TYPE D'ACCUEIL

Le centre de Roquetoire est un ACM de type accueil de loisirs situé au 209 rue de Mametz 62120 Roquetoire. Il se situe dans l'école publique du village. Nous avons à disposition 4 salles d'activités, 1 salle de motricité, 1 dortoir, 1 réfectoire 3 sanitaires, 2 cours de récréation et 1 bureau de direction.

Nous avons accès au coeur du village à la salle des sports, aux terrains de football, au city-stade ainsi qu'un petit bois.

4. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

FAIRE DU CENTRE UN LIEU DE VIE AGRÉABLE, SÉCURISANT ET BIENVEILLANT POUR CHACUN.

- Aménager un espace de retour au calme, qui répond aux besoins spécifiques des enfants
- Être à l'écoute des besoins et des émotions de chaque enfant
- Instaurer des rituels (accueil, regroupement, fin de journée) pour sécuriser les enfants

EVALUATION :

- Les enfants parlent librement de leurs émotions avec ou sans outils
- Les enfants respectent le temps calme et il y a peu de débordement

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES ENFANTS DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

- Encourager les enfants à réaliser seuls les actes de la vie quotidienne (s'habiller, se servir, ranger...)
- Inciter les enfants à faire des choix (activités, jeux, organisation) pour développer leur prise d'initiative
- Favoriser l'apprentissage par l'expérimentation et le droit à l'erreur
- Encourager les enfants à gérer leur temps (temps de jeu, rangement, transitions)

EVALUATION :

- Chaque enfant à au moins 1 fois participer aux rangements et aux nettoyages des espaces commun (salle, cantine...)

PERMETTRE À TOUS LES ENFANTS, QUELLES QUE SOIENT LEURS DIFFÉRENCES (ÂGE, CAPACITÉS, HANDICAP), DE PARTICIPER PLEINEMENT AUX ACTIVITÉS

- Mettre en place pour les enfants, des alternatives durant les activités pour les enfants avec des besoins particuliers.
- Sensibiliser les enfants aux différents types de harcèlement, à la discrimination et à la mise à l'écart.
- Sensibiliser les enfants au respect des différences à travers des échanges et des activités adaptées.
- Veiller à ce que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe.

ÉVALUATION :

- Les enfants n'ont pas rencontré de difficulté à participer aux activités par rapport à leur besoin

FAVORISER L'ENTRAIDE ENTRE CHAQUE ENFANT PEU IMPORTE L'ÂGE

- Organiser des activités entre enfants de différentes tranches d'âges.
- Inciter les plus grands à accompagner les plus jeunes dans certaines activités
- Sensibiliser les enfants à l'importance de l'entraide et du respect de chacun

ÉVALUATION :

- Chaque enfant a participé au moins une fois à une activité inter-groupe

5. JOURNÉE TYPE

7H30 - 9H30 : ACCUEIL ÉCHELONNÉ

Deux animateurs sont présents. Un animateur accueille les enfants et vérifie le pointage avec les responsables. L'autre propose des activités calmes ou dynamiques, favorisant une entrée progressive dans la journée.

La direction ouvre le centre, vérifie les équipements de sécurité (extincteurs, frigo, lumières, protections...) et affiche les informations (planning, menu). Elle accueille les familles, répond à leurs questions et observe le climat général.

9H00 : ARRIVÉE DES ANIMATEURS

Les animateurs arrivent au plus tard à 9h afin d'être opérationnels pour 9h30. Un renfort peut être mobilisé en garderie. La direction fait un point rapide sur la journée avec l'équipe.

9H30 : ACCUEIL DES ENFANTS

Accueil des derniers enfants. Chaque enfant se lave les mains à son arrivée. Un temps collectif est proposé dans la cour (danse, jeux), favorisant la cohésion du groupe. La direction poursuit l'accueil des familles.

9H45-12H : ACTIVITÉS DU MATIN

Les enfants sont répartis par groupes d'âge : les 3-5 ans, les 6-9 ans et les 10-12 ans.

Chaque groupe participe à des activités adaptées à son âge, encadrées par son équipe d'animation. Le groupe est défini selon l'âge de l'enfant et non sa classe. Pendant ce temps, la direction assure les tâches administratives, la gestion comptable et les courses si nécessaire.

12H : DÉPART DES EXTERNES ET REPAS

Un animateur gère la sortie des enfants concernés. Un petit groupe participe à la mise en place du repas (mise de table). Les enfants se servent en premier, suivis des animateurs, qui mangent avec eux.

Le repas est un moment de partage et de convivialité. Tous mangent ensemble (enfants, animateurs, direction). Les enfants sont encouragés à goûter sans être forcés.

13 H - 13 H30 : TEMPS CALME

Temps de repos pour respecter le rythme de l'enfant. La sieste est proposée aux moins de 6 ans sans obligation. Les plus grands peuvent également se reposer s'ils en ressentent le besoin.

13 H30 : RETOUR DES ENFANTS EXTERNES

Les enfants réintègrent leur groupe et participe au temps calme.

13 H45 - 16 H00 : ACTIVITÉS DE L'APRÈS-MIDI

Reprise des activités adaptées aux groupes. Une fois par semaine, les enfants choisissent leurs activités via une inscription la veille parmi les propositions de l'équipe, en fonction de leurs envies et retours.

La direction participe ponctuellement aux activités et soutient l'équipe d'animation si nécessaire.

16 H00 : GOÛTER

Goûter collectif si possible en extérieur. Il est fourni par le centre et distribué par la direction ou les animateurs dans les groupes.

16 H30 : RETOUR SUR LA JOURNÉE + RASSEMBLEMENT

Temps d'échange avec les enfants pour recueillir leurs ressentis, idées et envies. Ce moment peut aussi inclure des jeux ou animations libres.

Tous les enfants se réunissent dans la cour pour un moment collectif (dances, jeux musicaux) avec l'équipe d'animation.

17 H30 : SORTIE DES ENFANTS

Les familles récupèrent les enfants. La direction est présente pour échanger et assurer le lien avec les parents.

17 H30 - 18 H30 : DÉPART ÉCHELONNÉ

Les enfants restent en temps calme ou en activités encadrées avec deux animateurs jusqu'au départ des derniers enfants.

6. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Directrice

Marie



Noah



Camille

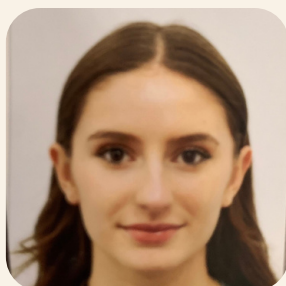


Ninon

3-5 ans



Noé



6-8 ans



Chloé



Mathéo

9 ans et +

7. SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉS

TABAC, ALCOOL ET DROGUES :

Il est strictement interdit à l'équipe d'animation et aux enfants de consommer ou de détenir de l'alcool et des drogues sur le lieu d'accueil et pendant le temps de travail. Il est également interdit de fumer ou d'utiliser des cigarettes électroniques au sein de l'accueil. Une zone fumeur est mise à disposition à l'extérieur de l'accueil, clairement identifiée, et son utilisation est strictement réservée à l'équipe d'animation aux temps de pause, en dehors de la présence des enfants.

OBJETS DE VALEURS :

Les objets de valeur restent sous la responsabilité de leur propriétaire et doivent être limités sur le lieu d'accueil afin d'éviter toute perte, dégradation ou vol.

RESPECT DU MATÉRIEL ET D'AUTRUI :

Le respect des lieux, du matériel et des autres est une règle essentielle de la vie collective. Chacun doit veiller à maintenir les espaces propres et en bon état, utiliser le matériel de façon appropriée et adopter un comportement respectueux envers les autres enfants et les adultes.

SOINS, INFIRMERIE ET TRAITEMENT

Une infirmerie est présente sur le centre et ouverte tout le temps de l'accueil. Une assistante sanitaire est désignée au sein de l'équipe (PSC + expérience) afin de fournir les traitements médicamenteux des enfants si ils en ont besoin. Les médicaments sans ordonnance sont interdits au sein de la structure. Si l'enfant a un traitement avec ordonnance, il doit être signalé à la direction et/ou aux animateurs responsables afin d'organiser l'administration.

TÉLÉPHONE :

Les animateurs doivent avoir leur téléphone sur eux afin de rester joignables. Son usage personnel est toléré de manière ponctuelle, mais ne doit en aucun cas nuire à la surveillance, à la sécurité et à l'accompagnement des enfants. Les animateurs doivent rester pleinement disponibles et attentifs en permanence.

PAUSE :

Chaque animateur a le droit à une pause de 30 min par jour. Elles sont prises de manière échelonnée tout au long de la journée.

TÉTINE ET DOUDOU :

La tétine et le doudou sont autorisés sur le centre. Son utilisation est limitée en fonction des besoins de l'enfant. Il est autorisé durant la sieste et le temps calme.

HANDICAP :

L'accueil de loisirs s'inscrit dans une démarche inclusive, visant à accueillir les enfants en situation de handicap. Chaque enfant doit pouvoir participer aux activités et trouver sa place au sein du groupe.

L'équipe d'animation veille à adapter les activités, les espaces et le rythme de la journée en fonction des besoins spécifiques de chaque enfant.

Un accompagnement individualisé peut être mis en place si nécessaire, en lien avec les familles et les partenaires éducatifs. L'équipe adopte une posture bienveillante, à l'écoute et sans jugement.

VSS (VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES)

Chaque membre de l'équipe s'engage à adopter un comportement respectueux envers les membres de l'équipe et les enfants. Les propos sexistes, les gestes déplacés, le harcèlement et toute forme de violence ou de discrimination ne sont pas tolérés. Le consentement, le respect de l'intimité et l'intégrité de chacun doivent être garantis. Toute situation préoccupante ou tout comportement inapproprié doit être signalé à la direction afin de permettre une prise en charge adaptée.

8. LE THÈME DE LA PÉRIODE

Le thème de cette saison est « Mille et Une Nuits ». Il servira de fil conducteur aux activités proposées durant la période.

Il permettra aux enfants de découvrir un univers imaginaire autour des contes, des voyages, des personnages et des cultures.

Les animations seront adaptées aux différentes tranches d'âge et pourront prendre différentes formes : activités manuelles, jeux collectifs, activités d'expression, contes, découvertes culturelles et grands jeux.

Le thème sera utilisé comme un support pédagogique permettant de favoriser l'imagination, la créativité, la coopération et l'expression des enfants, tout en leur laissant une place dans le choix et la construction des activités.



MERCI

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE ROQUETOIRE